

à déposer dans l'urne à votre disposition avec votre don par chèque ou à nous renvoyer à :  
Fondation Marianiste - don soignée caritative Antony - 44 rue de la Santé - 75014 Paris

## OUI, Je donne à la Fondation Marianiste pour offrir l'éducation à celles et ceux qui en ont le plus besoin !

Je vous adresse un don de

40€  70€  150€  300€  500€

Je vous fais un don exceptionnel

d'un montant de : .....€

▶ J'établis mon chèque à l'ordre de Fondation Marianiste

Votre reçu fiscal vous sera envoyé PAR E-MAIL !

\* Mon adresse e-mail : .....@.....

Si vous préférez recevoir un reçu fiscal papier, adressez-vous à :  
[contact@fondationmarianiste.org](mailto:contact@fondationmarianiste.org) ou par téléphone : 01 55 43 10 25



La Fondation Marianiste bénéficie du Label IDEAS, qui atteste de la mise en œuvre de bonnes pratiques en matière de gouvernance, finances, et d'évaluation.

Les données recueillies sur ce ban sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Fondation Marianiste. Elles sont destinées au service dons et aux tiers mandatés par la Fondation Marianiste, à des fins de gestion interne, d'envoi de votre reçu fiscal, pour répondre à vos demandes ou faire appel à votre générosité. Ces données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées. Conformément à la Loi Informatique et Libertés et au Règlement européen sur la Protection des Données (RGPD), vous pouvez vous opposer à leur utilisation et vous disposez d'un droit d'accès pour leur rectification, limitation, portabilité ou effacement. Pour cela contactez notre service Relations donateurs au 01 55 43 10 25 ou envoyez un mail à [contact@fondationmarianiste.org](mailto:contact@fondationmarianiste.org). Plus d'informations sur la rubrique "Politique de confidentialité" de notre site Internet [fondationmarianiste.org](http://fondationmarianiste.org)

Fondation Marianiste, reconnue d'utilité publique habilitée à recevoir dons, dons IFI, legs et donations, exonérés de tout droit de succession.  
44, rue de la Santé • 75014 Paris • Tél.: 01 55 43 10 25 • [www.fondationmarianiste.org](http://www.fondationmarianiste.org)

>> FAITES VOTRE DON DÈS MAINTENANT  
EN FAVEUR DES 3 PROJETS SOUTENUS



DON EN LIGNE

# Agissez avec nous



pour offrir l'éducation  
à celles et ceux qui en ont  
le plus besoin !

## Les 3 projets soutenus

### >> LE PROJET PILETTE

L'extension de l'école de Pilette :  
4 nouvelles salles de classes  
pour l'École Notre-Dame des sept douleurs



**Objectif :**  
Votre don défiscalisé permettra de participer à la construction de 4 nouvelles salles de classes pour accueillir les élèves de 4 classes de secondaire et la section professionnelle.  
Budget total de la construction : 65 000 €  
**Objectif de collecte : 17 500 € de participation aux coûts de matériaux et de main d'oeuvre.**

### >> LE PROJET SOLIDARITÉ ISM

Le fonds de solidarité  
de l'Institution Sainte-Marie (ISM)  
en faveur des élèves issus des familles  
aux revenus modestes



**Objectif :**  
Votre don défiscalisé permettra de renforcer le fonds de solidarité de Sainte Marie et de participer au soutien financier des familles.  
Pour l'année 2021/2022, l'ISM a aidé 28 enfants pour un montant de 14 600 euros, soit une aide de 521 € par enfant.  
**Objectif de collecte : 9500 € pour soutenir 18 nouveaux enfants en 2022-2023.**

### >> LE PROJET MAÎTRISE

Le soutien aux actions menées  
par la Maîtrise de l'Institution  
Sainte-Marie d'Antony



**Objectif :**  
Votre don défiscalisé permettra d'apporter une aide financière essentielle à la Maîtrise pour organiser la tournée de l'année 2022/2023 et renouveler son matériel.  
**Objectif de collecte : 3 000 €**

## Comment nous soutenir ?

**1 > Faites votre don en ligne**  
sur notre site  
[www.fondationmarianiste.org](http://www.fondationmarianiste.org)



**>> VOTRE REÇU FISCAL TOUT DE SUITE !**  
Recevez votre reçu fiscal immédiatement par mail en faisant votre don en ligne sur notre site. C'est simple, rapide et 100% sécurisé !



OU

**2 > Utilisez le bon de soutien**

au verso de ce flyer  
et joignez votre don par chèque à l'ordre de  
« **FONDATION MARIANISTE** » en déposant le tout avec l'enveloppe dans l'urne à votre disposition à la sortie de l'auditorium ou en nous le renvoyant à :  
FONDATION MARIANISTE - Don soirée caritative Antony -  
44 rue de la Santé - 75014 Paris.



La Fondation Marianiste, reconnue d'utilité publique, est habilitée à recevoir tout type de dons, dons IFI, legs et donations, exonérés de tout droit de succession.



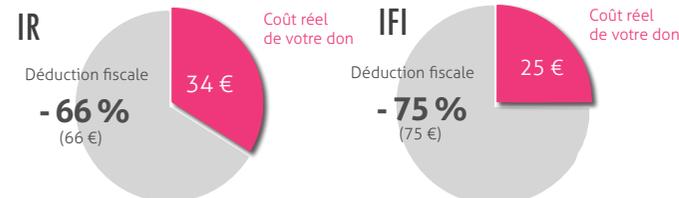
### ► IMPÔT SUR LE REVENU

Si vous êtes assujetti(e) à l'impôt sur le revenu, vous pouvez déduire 66% du montant de votre don à la Fondation Marianiste de votre impôt, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

### ► IFI

Si vous êtes assujetti(e) à l'IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière), vous pouvez déduire 75% du montant de votre don à la Fondation Marianiste de votre IFI, dans la limite de 50 000 € par an, soit un montant total de don de 66 666 €.

### VOS AVANTAGES FISCAUX POUR UN DON DE 100 €



La Fondation Marianiste bénéficie du Label IDEAS qui atteste de bonnes pratiques en matière de gouvernance, finances, et d'évaluation.